

EUROPASS - SUPPLEMENT AU DIPLOME

Le présent Supplément au Diplôme suit le modèle élaboré par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO/CEPES. Il vise à fournir des données indépendantes et suffisantes pour améliorer la "transparence" internationale et la reconnaissance académique et professionnelle équitable des qualifications (diplômes, acquis universitaires, certificats, etc). Il est destiné à décrire la nature, le niveau, le contexte, le contenu et le statut des études accomplies avec succès par la personne désignée par la qualification originale à laquelle ce présent supplément est annexé. Il doit être dépourvu de tout jugement de valeur, déclaration d'équivalence ou suggestion de reconnaissance. Toutes les informations requises par les huit parties doivent être fournies. Lorsqu'une information fait défaut, une explication doit être donnée.
http://ec.europa.eu/education/policies/rec_qual/recognition/ds_en.pdf

1. INFORMATIONS SUR LE TITULAIRE DU DIPLOME

- 1.1 Nom(s) patronymique: [REDACTED]
1.2 Prénom: [REDACTED]
1.3 Date de naissance (*jour/mois/année*): **21/02/1985**
1.4 Numéro ou code d'identification de l'étudiant (le cas échéant): **0406/03**

2. INFORMATIONS SUR LE DIPLOME

- 2.1 Intitulé du diplôme: **Diplôme d'Ostéopathe**
2.2 Principal(aux) domaine(s) d'étude couvert(s) par le diplôme:

Ostéopathie:

Regroupant :

1. Anatomie, physiologie, biomécanique humaine
2. Sciences fondamentales appliquées
3. Sciences et pratiques ostéopathiques
4. Sciences cliniques et diagnostiques
5. Apprentissages cliniques en situation
6. Sciences Humaines et communication
7. Méthodologie de la recherche et élaboration d'un mémoire
8. Economie, gestion, marketing, législation

2.3 Nom et statut de l'établissement ayant délivré le diplôme:

Centre Européen d'Enseignement Supérieur en Ostéopathie (CEESO)

Etablissement d'Enseignement supérieur privé à Saint-Denis (93200), Île-de-France.

Enregistré auprès du Rectorat de l'Académie de Créteil sous le numéro 093-2327Z

Agréé par le Ministère de la Santé

2.4 Nom et statut de l'établissement ayant dispensé les cours:

Idem 2.3

2.5 Langue(s) utilisée(s) pour l'enseignement/les examens:

Français

3. INFORMATIONS CONCERNANT LE NIVEAU DE DIPLOME

3.1 Niveau du diplôme:

Diplôme d'Ostéopathie du Centre Européen d'Enseignement Supérieur de l'Ostéopathie (CEESO)

Enregistré au niveau I du Répertoire National des Certifications Professionnelles

3.2 Durée officielle du programme:

Durée :

L'Enseignement se déroule à plein temps sur 5 années d'études regroupant 4400 heures de cours et stages. Dix semestres de 13 semaines chacun répartis en deux cycles.

Articulation entre les cycles:

L'obtention du diplôme se fait uniquement après validation de la moyenne à 10 sur les matières enseignées. sur 5 années. Aucun certificat ou diplôme n'est obtenu en fin de premier cycle.

Le passage d'une année sur l'autre et d'un cycle à l'autre (du Premier au Second cycle) s'effectue sur validation de la moyenne à 10 des matières enseignées et du total des 300 ECTS.

- Premier cycle : P1, P2, P3 (6 semestres, 180 ECTS) : A valider pour le passage en Second cycle.
 - Deuxième cycle : D1, D2 (4 semestres, 120 ECTS).
- Total de 300 crédits ECTS.

3.3 Conditions d'accès:

Bachelier ou équivalent européen + étude du dossier + entretien personnalisé + tests de français+ QCM de culture Générale.

4. INFORMATIONS CONCERNANT LE CONTENU DU DIPLÔME ET LES RESULTATS OBTENUS

4.1 Organisation des études:

Le cursus de 4400 heures est réparti sur dix semestres (en cinq années) d'enseignement supérieur, incluant cours théoriques et pratiques, stages hospitaliers, dissections anatomiques, pratique supervisée de l'Ostéopathie dans la Clinique d'application.

Les études sont organisées par Unités d'enseignement, elles-mêmes réparties au sein de 10 modules d'Enseignement.

Les cours sont soit théoriques soit pratiques, il existe des travaux dirigés et des stages pratiques.

4.2 Exigences du programme:

Le jeune diplômé en ostéopathie du CEESO possède des compétences décrites dans le Référentiel de Formation en Ostéopathie. Il est ainsi capable, en conformité avec le cahier des charges des lois et décrets du Ministère de la Santé en application, et sous réserve de modifications de ces textes, de :

- Assurer la prise en charge d'un patient par le développement de relations adaptées durant toute la consultation en vue de favoriser un rapport de confiance ;
- Dispenser au patient des conseils et recommandations destinés à l'autonomiser dans une prise en charge personnelle de sa santé ;
- Collecter des informations d'origines diverses dans la perspective de développer une démarche critique de diagnostic ;
- Conduire des tests ostéopathiques dans un dialogue permanent avec le patient afin d'identifier des dysfonctions somatiques ;
- Analyser des informations de différentes natures pour établir un diagnostic d'opportunité ;
- Déterminer, à partir de résultats d'analyse et d'un raisonnement diagnostique, une stratégie de traitement adaptée aux besoins du patient ;
- Appliquer un traitement adapté au patient pour restituer une normalité à des dysfonctions somatiques ;
- Déployer dans son activité des relations professionnelles conformes aux règles et principes propres à l'ostéopathie au bénéfice de la santé et des intérêts du patient ;
- Conformer son environnement professionnel aux contraintes réglementaires et techniques pour assurer le développement pérenne de son activité d'ostéopathe ;
- Développer des actions de recherche dans le but de documenter et valider l'efficacité des pratiques et traitements en ostéopathie ;
- Adapter sa communication orale et écrite, à des interlocuteurs en fonction de situations afin d'apporter des solutions adaptées à des problématiques diverses.
- Faire une recherche bibliographique complète et réaliser un travail critique et réflexif à partir des publications internationales.

4.3 Précisions sur le programme (par ex. Modules ou unités étudiées) et sur les crédits obtenus (si ces informations figurent sur un relevé officiel veuillez le mentionner):

TEXTES DE LOIS

Prise en compte des articles de lois suivants :

- De l'article L.613-2 du Code de l'Éducation,
- Du décret n° 2007- 435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et conditions d'exercice de l'ostéopathie,
- De l'arrêté du 25 mars 2007 relatif à la formation en ostéopathie, la commission d'agrément des établissements de formation et aux mesures dérogatoires,
- De l'Arrêté du 9 août 2007 listant les établissements agréés dispensant une formation en ostéopathie,
- De l'avis favorable émis par le Conseil Pédagogique et Académique du CEESO,`
- De la validation des Stages Cliniques et des Stages Hospitaliers,
- De la validation des Modules d'Enseignement du 1^{er} et du 2^{ème} Cycle d'Etudes en Ostéopathie,
- De la validation de l'examen de l'approche palpatoire et gestuelle de l'ostéopathie(UFB),
- De la validation de l'Examen Final de Compétence Clinique et Thérapeutique (UFC),
- De la validation du Mémoire de fin d'Etudes (UFA)

Descriptif des composantes de la certification par modules d'Enseignements (ME) qui regroupent plusieurs Unités d'Enseignement (UE), disponible sur notre site Internet.

Répartition des crédits							
Code Module	Descriptif Module	Premier cycle			Second cycle		Total
		Première année	Seconde année	Troisième année	Quatrième année	Cinquième année	
ME 1	Anatomie, Physiologie, Biomécanique Humaine	36	38				74
ME 2	Sciences fondamentales appliquées	4					4
ME 3	Sciences et pratiques ostéopathiques	12	10	22	10		54
ME 4	Sciences cliniques et diagnostiques	3	11	20	15	26	75
ME 5	Apprentissage cliniques en situation		1	6	17	14	38
ME 6	Sciences Humaines et Communication	2		1	4	3	10
ME 7	Méthodologie de la Recherche, Élaboration d'un mémoire			11	12	15	38
ME 8	Economie, gestion, marketing, législation	3			2	2	7
Total		60	60	60	60	60	300

RELEVES DE NOTES

Les informations relatives aux notes obtenues figurent sur les relevés de notes adressés régulièrement à l'étudiant.

Voir les relevés de notes obtenues – Annexes au Supplément au Diplôme

ENSEIGNEMENT COMPLEMENTAIRE :

- Accès à l'année complémentaire dite 6-PG.

Accès au Diplôme Universitaire d'Anatomie Appliquée à l'Examen Clinique et à l'Imagerie – Université Versailles / Saint-Quentin.

4.4 Système de notation et, si possible, informations concernant la répartition des notes:

Toutes les unités d'enseignement (UE) doivent être validées et sont créditées d'un certain nombre d'ECTS. La validation des UE est soumise soit à examen écrit, soit à examen pratique, soit aux deux, soit à présence obligatoire en cours ou en stage.

Pour les examens il existe un double système de notation : de 0 à 20 avec moyenne validante à 10/20 (système français).

Ces notes de 0 à 20 sont également converties en système de notation européenne de A à F, selon le tableau d'équivalence suivant :

Entre 15 et 20/20 :	A
Entre 14 et 14.9/20 :	B
Entre 12 et 13.9/20 :	C
Entre 11 et 11.9/20 :	D
Entre 10 et 10.9/20 :	E
Entre 9 et 9.9/20 :	Fx
Entre 0 et 8.9/20 :	F

4.5 Classification générale du diplôme:

Non applicable

5. INFORMATIONS SUR LA FONCTION DU DIPLÔME

5.1 Accès à un niveau supérieur:

Titre certifié à un Niveau I par la Commission Nationale des Certifications Professionnelles (CNCP)

La profession est soumise à obligation de formation continue, accessible après l'obtention du diplôme.

Le titre est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

Le CEESO propose une sixième année dite « 6-PG » accessible après le diplôme.

5.2 Statut professionnel conféré (si applicable):

Le diplôme donne accès à la profession d'ostéopathe DO selon les normes du référentiel activités et compétences ostéopathe, selon les prescriptions de l'OMS en matière d'enseignement et d'exercice de l'Ostéopathie et dans le respect du décret n° 2007- 435 du 25 mars 2007 relatif aux actes et conditions d'exercice de l'ostéopathie.

6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

6.1 Renseignements complémentaires:

L'étudiant a travaillé trois années en situation de mise en condition professionnelle au sein de la clinique d'application du CEESO.

Il a suivi et traité des patients sous la supervision d'ostéopathes DO.

Information propre à l'étudiant :

- **Délégué de Classe :** **OUI** : 2009/2010 et 2010/2011
- **Association :** **OUI** : Trésorier du Bureau des Etudiants 2007/2008.
Trésorier d'Action Ostéo depuis 2009
- **Mobilité européenne :** **NON** :
- **Sujet du mémoire de fin d'études présenté et soutenu :** Perception de l'Ostéopathe chez la femme enceinte. Etude de cohorte.

6.11 Complement de cursus:

Enregistrement en année complémentaire 2011/2012

6.12 Compléments sur le programme:

6.13 Certificats:

6.2 Autres sources d'informations:

Vous pouvez vous assurer de l'authenticité de ce document en adressant votre demande à : pedagogie@ceeso.com

Site Internet du CEESO : www.ceeso.com et www.ceeso-europe.eu

7. CERTIFICATION DU SUPPLEMENT AU DIPLÔME

7.1 Date: 24 juin 2011

7.2 Signature:



7.3 Qualité du signataire:

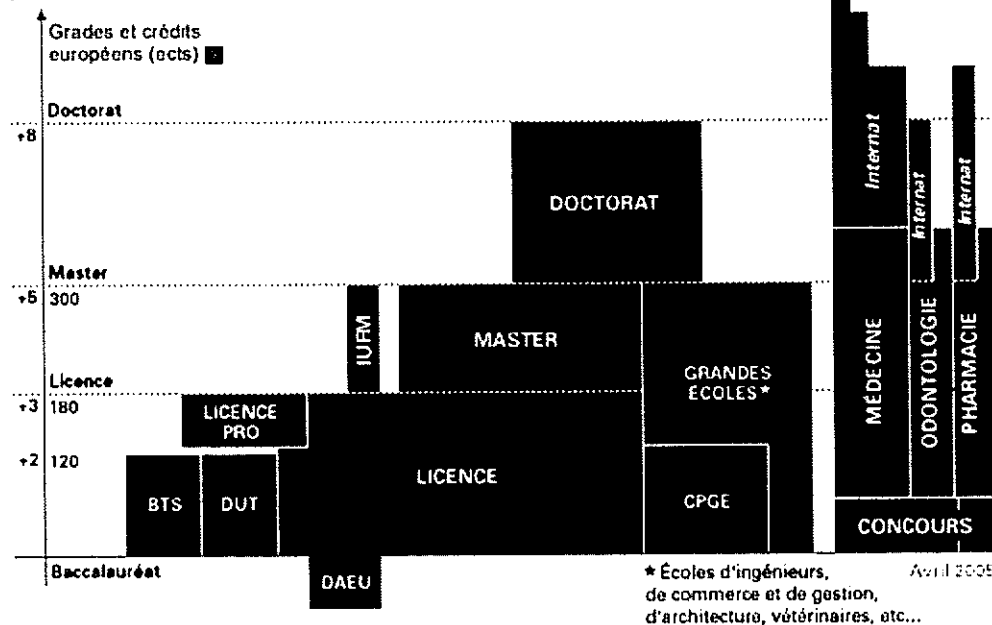
Mr. Edouard-Olivier RENARD, Directeur Général du CEESO

7.4 Tampon ou cachet officiel:



8. RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE SYSTEME NATIONAL D'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Années
post-baccalauréat



I-L1

Nom : ██████████
Prénom : ██████████
N° : 0406/03

Tableau de notes
ANNEE UNIVERSITAIRE 2006/2007

	Coefficients par examen						Résultats par examen						Session 1	Session 2	Final	ECTS	Note
Anatomie Générale et des membres	40	50	10				14,50	8,50	19,00				11,95		11,95		D
Anatomie palpatoire	40	50	10				13,00	10,00	10,75				11,28		11,28		D
Philosophie ostéopathique	50	50					12,00	15,00					13,50		13,50		C
Techniques articulaires	40	40	20				11,00	12,00	6,00				10,40		10,40		E
Physiologie	30	50	20				10,00	14,00	11,00				12,20		12,20		C
Tissus Mous	100						15,00						15,00		15,00		A
Cinésiologie	45	45	10				13,00	16,00	16,00				14,65		14,65		B
Physique	50	50					11,00	15,30					13,15		13,15		C
Biologie/Histologie	45	45	10				13,00	14,00	18,25				13,98		13,98		C

Moyenne UV
complémentaires : 13,56

Session 1 : Admis(e) en classe supérieure

Session 2 :

Laurent FABRE - Conseiller Pédagogique

Laurent FABRE
Conseiller Pédagogique
CEESO PARIS

Echelle de notation ECTS selon les normes européennes	
A	EXCELLENT : résultat remarquable, avec seulement quelques insuffisances mineures.
B	TRES BIEN : résultat supérieur à la moyenne, malgré un certain nombre d'insuffisances.
C	BIEN : travail généralement bon, malgré un certain nombre d'insuffisances notables.
D	SATISFAISANT : travail honnête, mais comportant des lacunes importantes.
E	PASSABLE : le résultat satisfait aux critères minimaux.
FX	INSUFFISANT : un travail supplémentaire est nécessaire pour l'octroi d'un crédit.
F	INSUFFISANT : un travail supplémentaire considérable est nécessaire.

2-P2

Nom: ██████████
Prénom: ██████████
Nro: 0406/03

Tableau de notes
ANNEE UNIVERSITAIRE 2007/2008

	Coefficients par examen						Résultats par examen						Session 1	Session 2	Final	Moyenne Générale
Anatomie tronc & rachis	30	60	10				12,30	8,75	10,50				9,99	V	V	11,89
Anatomie crânienne	40	50	10				12,50	10,00	7,00				10,70		10,70	13,44
Anatomie viscérale et thoracique	40	60					8,00	15,50					12,50		12,50	14,60
Anatomie palpatoire 1	40	50	10				11,00	9,50	12,00				10,35		10,35	12,89
Physiologie	30	40	30				12,25	7,75	15,00				11,28		11,28	12,31
Anatomie & Physiologie du système nerveux	40	60					15,00	7,50					10,50		10,50	11,94
Techniques articulaires	40	60					15,50	14,00					14,60		14,60	14,23
Techniques rythmiques	40	60					9,00	9,40					9,24	12,00	12,00	12,41
Biomécanique	50	50					8,75	13,00					10,88		10,88	13,21
Sémiologie ostéopathique	40	60					13,00	9,00					10,60		10,60	13,22
Anatomie palpatoire 2	40	50	10				9,00	10,00	9,00				9,50	13,00	13,00	13,26
Hygiène et santé publique	100						16,50						16,50		16,50	14,29

Session 1 :

Passable

Session 2 :

Admis(e) en classe supérieure

Laurent FABRE - Conseiller Pédagogique

4-D1

Nom :
 Prénom :
 N° :

[REDACTED]
 [REDACTED]
 0406703

[REDACTED]

Tableau de notes
 ANNEE UNIVERSITAIRE 2009/2010

	Coefficient par examen							Résultat par examen							Session1	Session2	Final
	1	2	3	4	5	6	7	1	2	3	4	5	6	7			
11 UFB: évaluation de l'acquis palpatoire et gestuel de l'ostéopathe	20	80						7,66	7						7,13	13,33	13,33
12 UFB2: Psychosociologie, éthique, déontologie, aspects médico-legal	25	15	60					10	16	11,5					11,80		11,80
13 Synthèse clinique et thérapeutique 1	30	70						14	11						11,90		11,90
14 Seméiologie et diagnostic	25	60	15					14,889	10	12,5					11,60		11,60
15 Imagerie médicale	100							12,5							12,50		12,50
16 Physiologie, pathologie, sémiologie: Gynécologie et Obstétrique	50	50						15,25	18						16,63		16,63
17 Pathologie, sémiologie: Pédiatrie	50	50						16	14,5						15,25		15,25
18 Urologie - Néphrologie	100							15							15,00		15,00
19 Pathologie, sémiologie: Endocrinologie	100							15,5							15,50		15,50
20 Infectieux, Hématologie, examens de laboratoire	50	50						16,667	13						14,83		14,83
21 Clinique	100							10,47							10,47		10,47
22 Analyse critique, méthodologie de la recherche, anglais																	
23 UFA Mémoire																	
24 Dissections																	

Note la + basse session 1	Moyenne promotion session 1	Note la + haute session 1
5,04	11,95	16,50
6,73	11,48	16,40
3,90	11,17	16,40
11,00	11,29	16,75
10,00	11,29	16,00
11,00	11,29	18,25
7,00	11,36	17,50
9,00	11,08	18,00
10,67	11,51	18,33
13,33	11,58	18,33
8,66	11,09	13,33


SESSION 1

Rattrapages

SESSION 2

PAS : Passe en Année Supérieure

[Empty box for student signature]


Laurent FABRE
 Conseiller Pédagogique
 CEESO PARIS

5-D2 - 5ème année

Nom : ██████████

Prénom : ██████████

N° : 0406P03

Tableau de notes
ANNÉE UNIVERSITAIRE 2010 / 2011

Légende

UF 1 : Semilogie médicale - Synthèse
UF A
UF C

Étudiant

EXAMENS Session 1	Moy. Session 1	Session 2	Moyenne finale
-------------------	----------------	-----------	----------------

Coeff	CC1	Coeff	Partiel 1	Coeff	Partiel 2			
		100	12.40			12.40		12.40
						15.00		15.00
						9.18	12.48	12.48

Promotion

Min Session 1	Moy. Session 1	Max Session 1
---------------	----------------	---------------

10.10	14.08	18.50
0.00	12.47	1.00
0.00	11.48	14.98

Appréciation du Conseil Pédagogique :

Laurent FABRE - Conseiller Pédagogique

